

Conseil d'établissement de L'école Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la réunion du mardi 11 juin 2020 - Rencontre TEAMS – 18 h 30 à 20 h 25

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Présence et vérification du quorum

Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables
Nadia Bourahla, enseignante, pavillon des Érables
Geneviève Dionne, parent, pavillon Sagard et des Érables
Jessie Duvivier, éducatrice au SDG, pavillon Sagard
Julie Gagnon, parent, Pavillon Sagard
Isabelle Janisse, enseignante, pavillon Sagard
Wafa Kaddour, éducatrice au SDG, pavillon Sagard
Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables
Nancy Martins, parent, pavillon des Érables
Elisa Montaruli, Parent, pavillon Sagard
Mélanie Montreuil, enseignante, pavillon Sagard
Solen Poirier, parent, Pavillon Sagard

Caterina Cianci, Directrice adjointe, pavillon Sagard
Marie-Josée Normandin, Directrice

Étaient absents : Marie-Lise Dion, Stéphanie Dion, Laurent Phaneuf, Stephane Cantin,
Anne Plessis-Bélair

Le quorum est constaté par la présidente.

Elisa Montaruli est nommée secrétaire de la séance.

La rencontre est virtuelle, par Teams, étant donné la situation liée au coronavirus (COVID-19).

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Elisa Montaruli, appuyée par, Josée Bélanger l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité

3. Question du public :

Aucune question n'a été reçue.

4. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2020

Étant donné le court délai depuis la dernière rencontre, le procès-verbal du 3 juin n'est pas encore disponible. Puisque la présente réunion est la dernière de l'année, il est convenu que les procès-verbaux des séances du 3 et du 11 juin 2020 seront adoptés par voie électronique ou lors de la prochaine séance. Ceci permettra une diffusion plus rapide sur le site web de l'école.

5. Suivi au procès-verbal du 3 juin 2020

Aucun point de suivi n'est traité à ce moment de la rencontre.

6. Dossiers à approuver

6.1. Politique d'accès/d'admission 2020-2021 (programme international)

Le conseil d'établissement reçoit Isabelle Crête, coordonnatrice du programme IB, et Manon Baril, enseignante impliquée sur le comité de sélection. Elles présentent les modifications qui ont été apportées à la politique d'admission suite aux commentaires émis par le conseil d'établissement lors de la rencontre du 3 juin dernier. Les modifications clarifient certains éléments de la politique et touchent aussi le questionnaire destiné aux parents des candidat.es.



2019_2020_Politique
Acces_Admission_

Sur proposition de Isabelle Janisse, appuyée par Nadia Bourahla, la politique d'accès/d'admission 2020-2021 est adoptée tel que présentée.

- Adoptée à l'unanimité

6.2. Projet Génies-arts (cotisations parentales)

Il est expliqué que depuis environ 5 ans, le pavillon Des Érables demande une contribution volontaire de 15\$ par enfant. Or, considérant les coupures budgétaires, notamment la perte de subventions telles que l'École Montréalaise, certains projets Génies-arts sont impossibles à réaliser. En conséquence, le pavillon Des Érables souhaite augmenter de 5\$ par enfant cette contribution volontaire, pour un total de 20\$ par enfant. Les enseignant.es expliqueront le projet Génie-Arts et ce que permet la contribution parentale volontaire lors de la rencontre de parents en début d'année scolaire.

Sur proposition de Nancy Martins, appuyée par Julie Gagnon, la cotisation parentale volontaire de 20\$ pour le projet Génies-arts est adoptée tel que présentée.

- Adoptée à l'unanimité

6.3. Listes des effets scolaires 2020-2021

La direction présente les listes d'effets scolaires pour l'année 2020-2021. Un effort a été mis à rendre le visuel plus aéré.

Pour le pavillon Des Érables, on souligne que les coûts sont similaires à ceux de l'an dernier, sauf en ce qui a trait à l'augmentation de 5\$ de la contribution parentale volontaire pour le projet Génies-arts (voir 6.2). Aussi, les coûts sont identiques pour les niveaux scolaires où il y a des classes combinées (ex. 5^e + 6^e année), de sorte que s'il y avait séparation des deux niveaux en classes distinctes, les coûts ne changeraient pas. Les coûts de reprographie ont servi à équilibrer la facture totale.

La direction informe que le paiement des frais scolaires se fera cette année au pavillon Des Érables puisque le bureau de Lina Spina, secrétaire d'école, y sera désormais.

Après discussion, des modifications mineures dans la formulation de certaines phrases sont proposées par des membres du conseil d'établissement. Il est aussi demandé que la mention d'une possible classe rouge en octobre pour les 2^e années du pavillon Sagard soit ajoutée, de sorte que les parents puissent prévoir un montant à cet effet si l'activité devait avoir lieu.

Les listes des effets scolaires seront disponibles sur le site web de l'école au début du mois de juillet.

 FS-DES-6e année.pdf	 FS-DES-6e année D.pdf	 FS-DES-5e année D.pdf	 FS-DES-5e année B.pdf	 FS-DES-5e année A.pdf
 FS-SAG-1re année.pdf	 FS-DES-maternelle. pdf	 FS-DES-Accueil 3e cycle.pdf	 FS-DES-Accueil 2e cycle.pdf	 FS-DES-Accueil 1er cycle.pdf
 FS-SAG-6e année.pdf	 FS-SAG-5e année.pdf	 FS-SAG-4e année.pdf	 FS-SAG-3e année.pdf	 FS-SAG-2e année.pdf
 FS-DES-5 année C.pdf	 FS-DES-4e année.pdf	 FS-DES-3e année.pdf	 FS-DES-2e année.pdf	 FS-DES-1re année.pdf
 FS-SAG-maternelle. pdf				

Sur proposition de Wafa Kaddour, appuyée par Isabelle Janisse, les listes d'effets scolaires sont adoptées telles que modifiées.

- Adoptée à l'unanimité

6.4. Modification au code de vie (pavillon Sagard)

La direction adjointe explique que des élèves apportent à l'école une panoplie d'appareils électroniques et que l'utilisation qui en est faite va à l'encontre du code de vie de l'école. Celui-ci a donc été modifié pour préciser que l'élève doit apporter à l'école seulement ce qui est permis. La liste d'interdiction est également spécifiée : cellulaire, tablette personnelle, lecteur MP3, cartes de collection ou autre appareil électronique.

Aussi, l'agenda 2020-2021 inclura un nouvel outil visant le suivi des interventions réalisées auprès des élèves pour des gestes de violence commis. Les événements et interventions seront décrits à l'intérieur d'une pyramide et les parents devront signer pour montrer qu'ils en ont pris connaissance.



Code de
vie_C.É..pdf

Sur proposition de Isabelle Janisse, appuyée par Wafa Kaddour, les modifications au code de vie sont adoptées telles que présentées.

- Adoptée à l'unanimité

7. Sujets d'information :

7.1. Enseignement à distance

La direction présente un portrait de l'enseignement à distance à l'école. La grande majorité des enseignants sont en contact avec leurs élèves trois fois par semaine tel qu'exigé par le ministère. Les spécialistes, orthopédagogues et services complémentaires font partie de cette formule, quoique certains parents aient refusé les services offerts.

La plateforme privilégiée pour les rencontres avec les élèves est TEAMS. Il y aura un souci d'uniformiser les plateformes utilisées par l'équipe-école si jamais l'enseignement à distance devait se poursuivre cet automne. La durée des rencontres est quant à elle variable, suivant principalement la capacité d'attention et l'âge des élèves.

La direction explique que la difficulté à rejoindre certain.es élèves est une réalité associée aux classes d'accueil, où certaines familles n'ont pas les outils permettant le contact (téléphone, ordinateurs, internet, etc.) Des tablettes électroniques en provenance du ministère de l'éducation ont été reçues cette semaine par l'école. Il faudra habiliter rapidement les élèves à utiliser cette technologie, même s'il ne reste que 10 jours à l'année scolaire.

Dans un autre ordre d'idées, la direction informe le conseil d'établissement que la livraison de sacs (contenant les effets des bureaux et casiers) pour les élèves a permis de constater que certains parents utilisent de fausses adresses, prétendant résider sur le territoire de l'école alors que ce n'est pas le cas. Des démarches seront entreprises par la direction pour remédier à la situation.

Enfin, en prévision d'un prolongement de l'enseignement à distance cet automne, un parent demande si l'école a un plan d'éducation à la citoyenneté numérique (code de vie de l'élève à distance). La direction explique que l'école a déjà une politique contre la cyberintimidation. Il est suggéré d'en faire un rappel dès la rentrée et de réfléchir à l'éducation aux médias sociaux, et ce, même si les élèves étaient de retour à l'école.

7.2. Recours collectif

La direction a été informée du fait que des parents québécois ont déposé un recours collectif pour le remboursement des frais liés aux programmes particuliers. Ceux-ci arguent qu'ils n'ont pas reçu les services pour lesquels des frais ont été facturés. La CSDM a donc demandé à la direction de chacune des écoles avec un programme particulier de fournir un estimé des coûts des activités qui n'ont pas eu lieu. Pour notre programme international, la direction de l'école estime que ces coûts sont de 40\$ par enfant et découlent essentiellement du fait que des enseignant.es n'ont pas été libérés pour des activités liées au programme international et que des suppléant.es n'ont donc pas été embauchés. La direction générale de la CSDM devrait informer bientôt les écoles de son intention de rembourser ou non les parents (en attente de la consigne).

7.3. Plan pour la rentrée 2020

Formation des groupes en maternelle : Étant donnée la situation actuelle de confinement, la méthodologie habituelle pour former les groupes de maternelle n'a pu être appliquée. Au pavillon Sagard, les groupes de maternelle pour l'année 2020-2021 seront créés à partir des évaluations déjà réalisées en vue de l'admission au programme international. Au pavillon Des Érables, l'enseignante Nadia Bourahla a élaboré un questionnaire basé sur celui habituellement utilisé par l'orthopédagogue et l'orthophoniste. Ce questionnaire a déjà été envoyé aux parents. Leurs réponses, attendues sous peu, serviront à faire un pré-classement. Au premier jour de la rentrée 2020-2021, une activité de bienvenue à la maternelle permettra aux enseignantes d'observer les enfants, suite à quoi les groupes officiels seront formés.

La direction explique que les nouveaux parents sont inquiets en lien avec l'intégration à la maternelle. Des balises sont attendues avant de pouvoir organiser une rencontre pour les nouveaux et nouvelles élèves. Des présentations de type *Power Point* ont été développées pour préparer les enfants à leur rentrée à l'école. Aussi, davantage de jeux individuels, plutôt que collectifs, ont été acquis. Concernant la transition de la maternelle vers la première année, des rencontres entre les maternelles et les enseignant.es de 1^{re} année ont été organisées via la plateforme TEAMS.

Pour l'ensemble des niveaux, des rencontres d'équipe ont lieu afin que les enseignant.es des niveaux inférieurs puissent expliquer à ceux qui les suivent ce qui a été enseigné et ce qui ne l'a pas été et ce, avec l'objectif d'assurer un meilleur suivi ou rattrapage dès la rentrée.

Enfin, au niveau sanitaire, la direction assure que l'école est prête depuis le 25 mai dernier à recevoir les élèves tout en respectant les consignes de salubrité. Par

ailleurs, aucune communication avec les parents n'est prévue à ce sujet jusqu'à ce que des balises pour les écoles primaires soient transmises par le ministère.

7.4. Info-parents

L'info-parents devrait être diffusé très prochainement, probablement ce lundi.

8. Tour de table

8.1. Représentante du comité de parents de la CSDM

La prochaine rencontre du comité de parents de la CSDM est prévue le 18 juin 2020. Julie Gagnon propose de transmettre les points d'informations par courriel au conseil d'établissement suite à cette rencontre.

9. Varia

9.1 Entente CSDM-Ville de Montréal

La direction présente l'*Entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Montréal et les commissions scolaires, datée du 5 février 2019*. Celle-ci qui doit être approuvée par les conseils d'établissement des écoles. En résumé, l'entente stipule que la Ville de Montréal peut utiliser gratuitement les installations et équipements des écoles pour ses activités (ex. camps de jour). En contrepartie, les écoles ont accès gratuitement aux installations et équipements de la Ville de Montréal (ex. piscines). Même si les enseignant.es de l'école sont un peu inquiet.es quant à l'état dans lequel pourrait être laissés les lieux après une utilisation par des tiers, ils. Elles voient quand même les avantages potentiels pour les élèves.



Ville Centre
20190205.pdf



Entente-cadre -
Approbation CÉ - Insti

Sur proposition de Isabelle Janisse, appuyée par Solen Poirier, l'entente de prêt d'installations et d'équipements scolaires et municipaux est adoptée telle que présentée.

- Adoptée à l'unanimité

9.2 Achat de tables au pavillon Sagard

Le comité cour verte mène un projet d'aménagement extérieur au pavillon Sagard grâce à des campagnes de financement menées dans les dernières années. La direction demande qu'une préautorisation d'un transfert d'un montant situé entre 25 000\$ et 30 000\$ du fonds 4 vers le fonds 9 soit accordée pour l'achat, cet été, de tables de pique-nique fabriquées dans un matériau très résistant et destinées à « la forêt », dans la cour des petits. Pour pallier au fait qu'il y ait très peu d'ombre dans cette cour, les tables sont pourvues de toit. La facture s'élève à 25 000\$. Il reste à

vérifier qui s'occupera de l'installation. La direction en profite pour informer le conseil d'établissement qu'un système d'irrigation automatique a été installé dans le potager de la cour des grands ce printemps au coût d'environ 5 ou 6 000\$.

Sur proposition de Solen Poirier, appuyée par Julie Gagnon, la préautorisation de transfert du fonds 4 vers le fonds 9 pour l'achat de tables de pique-nique au pavillon Sagard est adoptée tel que présentée.

- Adoptée à l'unanimité

9.3 Proposition de conférence (Dre Nadia)

Dre Nadia devait présenter une conférence ce printemps à notre école au sujet de l'anxiété de performance. Bien entendu, les circonstances de la crise sanitaire ont causé l'annulation de l'événement. La direction a fait parvenir par courriel aux membres du conseil d'établissement une offre de conférence virtuelle sur TEAMS de Dre Nadia intitulée « *Le retour en classe... comment gérer le stress et favoriser la motivation scolaire en contexte d'incertitude (Covid-19) ?*. » Le conseil d'établissement a reçu cette offre favorablement et propose d'en rediscuter à la rentrée scolaire. Il est suggéré de prévoir un accès asynchrone dans le contrat.

9.4 Classe rouge (2^e année, pavillon Sagard)

Isabelle Janisse (gr. 026), demande que le conseil d'établissement approuve sa sortie en classe rouge prévue au mois d'octobre 2020 avec sa collègue Renée Martineau (gr. 027). Elle explique que cette sortie pourrait avoir lieu si les conditions de santé publique le permettent et que les parents sont d'accord. Cette sortie implique une nuitée dans un camp et des frais d'environ 120\$ sont à prévoir.

En lien avec cette demande, un membre du conseil d'établissement suggère de réfléchir à la possibilité d'établir un coût maximum annuel qui puisse être demandé aux parents pour des sorties éducatives. Le conseil d'établissement approuve souvent des demandes à la pièce sans avoir un portrait global de ce qui a été demandé depuis le début de l'année aux parents. Il est toutefois mentionné que des montants aussi élevés que celui demandé pour la classe rouge sont exceptionnels.

Sur proposition de Jessie Duvivier, appuyée par Solen Poirier, la sortie en classe rouge est adoptée telle que présentée.

- Adoptée à l'unanimité

10. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre

La séance se conclut sur une note de remerciements à l'ensemble des membres du conseil d'établissement et plus particulièrement à l'endroit de sa présidente sortante, Geneviève Dionne, qui présidera par ailleurs l'assemblée générale prévue en septembre. La séance est levée à 20 h 25.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement est prévue en septembre.

Marie-Josée Normandin, directrice

Geneviève Dionne, présidente du Conseil d'établissement